

Sommaire

p 3

Introduction

p 4

Représentation et communication

- 1.1 Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques à l'échelon national et communautaire
- 1.2 Renforcer la présence des parcs nationaux français dans les réseaux d'aires protégées et dans les instances internationales
- 1.3 Développer le mécénat d'entreprise au niveau national et au profit des parcs nationaux
- 1.4 Augmenter la notoriété des parcs nationaux notamment par des opérations de communication d'envergure nationale

p 9

Appui au réseau et centre de ressources

- 2.1 Accompagner les parcs nationaux dans l'élaboration de leur charte
- 2.2 Construire et produire annuellement les tableaux de bord sur le patrimoine et sur les usages
- 2.3 Piloter la mise en place du schéma de gestion comptable et financier dans les parcs nationaux
- 2.4 Piloter les groupes de travail administratifs, techniques et scientifiques
- 2.5 Expertises

p20

Mise en place de services communs

- 3.1 Développer le service commun «ressources humaines et paye»
- 3.2 Finaliser la construction de l'agence comptable commune
- 3.3 Mettre en place un réseau informatique sécurisé
- 3.4 Groupements d'achats
- 3.5 Autres dispositions prises pour la communauté des parcs nationaux

p23

Soutien et management pour l'établissement PNF

- 4.1 Soutien
- 4.2 Fonctionnement des instances
- 4.3 Management : l'élaboration du contrat d'objectifs

p27

Annexe financière

- Les prévisions budgétaires 2008
- L'exécution budgétaire 2008
- Les opérations de l'année 2008

Introduction



L'établissement public Parcs Nationaux de France (PNF) a signé le 11 février 2009 son premier contrat d'objectifs avec l'État. Le contrat renforce PNF dans son rôle fédérateur des ambitions des territoires d'exception que sont les parcs nationaux. Afin de donner plus de sens à l'action déjà engagée en 2008, le compte rendu d'activité 2008 adopte le plan du contrat d'objectifs et met l'accent sur les réalisations qui préparent sa mise en œuvre.

Les réalisations 2008 sont d'ores et déjà à mettre en perspective avec les quatre orientations stratégiques :

- Appuyer les établissements publics des parcs nationaux dans la mise en œuvre de la réforme et l'élaboration de leur charte ;
- Mettre en place une stratégie de communication et de rayonnement des parcs nationaux français à l'international ;
- Améliorer la qualité de la gestion des parcs nationaux, notamment grâce à des services communs ;
- Apporter un appui à la création et la mise en place des nouveaux parcs nationaux (ce qui inclut l'appui aux Groupements d'Intérêt Public (GIP) chargés de l'élaboration de projets de parcs nationaux et un appui spécifique aux établissements publics de parcs nouvellement créés). Cette orientation s'inscrit tout particulièrement dans l'engagement n° 74 du Grenelle de l'environnement dont l'objectif est que 2% au moins du territoire terrestre métropolitain soit placé sous protection forte dans les 10 ans



Représentation et communication



1.1 Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques à l'échelon national et communautaire

Le contrat d'objectifs de PNF fixe la prise en compte des territoires des parcs nationaux dans les dispositions nationales qui régissent ou encadrent les politiques publiques planifiées localement. Grâce à cette prise en considération, les chartes des territoires auront un impact plus fort.

Afin de se préparer à ces échéances qui touchent en priorité les politiques de l'agriculture, de la forêt, de l'eau et de l'urbanisme, l'établissement public a recruté à l'automne des chargés de mission pour constituer le pôle protection et gestion du patrimoine.

Dès l'automne, un état des lieux de l'agriculture dans les parcs nationaux a été lancé avec l'appui de l'Ingénieur général Guy BEISSON, missionné auprès de PNF par deux ministères : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT) et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP). PNF a commencé à recueillir les informations sur l'agriculture (données qualitatives et chiffrées) et les problèmes posés entre la préservation de la biodiversité et les pratiques agricoles.

De plus, un état des lieux des forêts publiques dans les parcs nationaux a été réalisé par les directions des parcs nationaux et l'Office National des Forêts (ONF) ; il permettra d'explorer les spécificités qui pourraient y être reconnues.



PNF a représenté le réseau des parcs nationaux au sein des Comités d'Orientations de 3 programmes de recherche du MEEDDAT :

1.1.1 Participation aux programmes de recherche du MEEDDAT

- “Biodiversité et Gestion Forestière” : 3 Appels à Proposition de Recherche (APR) lancés depuis 1996 ;
- “Diva : action publique, agriculture et biodiversité” : 2 APR lancés depuis 2000 visant à définir et/ou mettre en œuvre des actions publiques qui répondent aux enjeux de préservation et de prise en compte de la biodiversité dans l'évolution de l'agriculture ;
- “Gestion et Impact du changement climatique” : 3 APR lancés depuis 1999.

La participation de PNF à ces programmes permet une prise en compte des besoins des parcs nationaux en

résultats de recherche dans les APR, et dans le choix des projets retenus.

Par ailleurs, PNF a donné son appui à une candidature commune du cabinet AScA et des parcs nationaux de Port-Cros et de La Réunion, en réponse à un APR du programme du MEEDDAT intitulé “Décision Concertation Environnement” ; l'objectif de ce programme est d'éclairer et d'appuyer les politiques publiques dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Le projet qui a été retenu vise à analyser les changements de posture des parcs nationaux induits par la réforme de 2006 (d'une posture sectorielle vers une posture de porteur de projet).

1.1.2 Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

PNF a présenté sa candidature en avril 2008 pour représenter le réseau des parcs nationaux au sein du Comité d'Orientations Stratégique (COS) de la toute nouvelle « Fondation Française pour la Recherche sur la Biodiversité » ; cet organisme a été créé par décret du 3 mars 2008 sous le statut de Fondation de Coopération Scientifique à partir des

équipes de l'Institut Français de la Biodiversité et du Bureau des Ressources Génétiques. Son rôle est de proposer aux chercheurs des thématiques transversales ayant une forme suffisamment élaborée pour la rendre attractive. Le tandem PNF-Réserves Naturelles de France (RNF) a été retenu pour représenter les réseaux d'espaces protégés au sein de ce COS.



1.2 Renforcer la présence des parcs nationaux français dans les réseaux d'aires protégées et dans les instances internationales

PNF représente de manière permanente les intérêts des parcs nationaux dans les instances des espaces naturels protégés et dans les instances scientifiques, tant au plan national qu'au plan international.

PNF est membre de plusieurs institutions du réseau des espaces protégés :

- GIP Atelier technique des espaces naturels (ATEN) : membre, observateur, et support des emplois mis à disposition début 2009 ;
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : membre du comité français et de la commission des aires protégées ;
- EUROPARC ;
- EUROSITE ;
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux (FPNR).

En 2008, PNF a employé un chargé de mission pour finaliser le dossier «patrimoine mondial» du Parc national de La Réunion, étudier les réseaux muséographiques au Parc national des Cévennes et faire un diagnostic sur la place de la culture dans les parcs nationaux.

1.2.1. Contribution aux comités de pilotage nationaux

PNF représente le réseau des parcs nationaux au sein de plusieurs comités de pilotage (COPIL) nationaux sous la responsabilité du MEEDDAT et notamment :

- le COPIL "Stratégie de création d'aires protégées" qui réunit depuis le 8 décembre 2008 les principaux réseaux d'espaces protégés : ATEN, PNF, RNF, Fédération des PNR, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), CEN, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), ONF..., ainsi que le Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN), l'UICN, France Nature Environnement (FNE), Assemblée des Départements de France (ADF) et Assemblée des Régions de France (ARF) pour l'élaboration d'une stratégie nationale de création d'aires protégées

terrestres métropolitaines ;

- le COPIL "Convergence OPALE" qui réunit depuis le 5 septembre 2008 les organismes en charge de missions de police de la nature : PNF, ONCFS, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), RNF et CELRL. L'objectif est d'étendre les principales fonctionnalités du logiciel OPALE mis en place à l'ONEMA depuis 2 ans, afin de fournir aux agents commissionnés de ces différents organismes une assistance en ligne à l'élaboration et au suivi des procès verbaux ;
- le Comité national du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), constitué par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (pas de réunion en 2008) ;
- le Club Police, mis en place par la Direction des Affaires Juridiques du Ministère.

1.2.2 Renforcement des relations avec les autres réseaux d'espaces naturels

PNF a établi des relations étroites avec :

- la FPNR : PNF est membre du Conseil d'administration de la Fédération, et a été tout récemment intégré dans certaines commissions (chartes, biodiversité...) ;
- PNF a co-financé l'étude sur l'impact des sports de nature ;
- RNF : PNF et RNF ont signé le 24 novembre 2008 en Guadeloupe une convention institutionnalisant leurs relations techniques sur différentes thématiques : sécurité des agents de terrain en montagne, accueil des handicapés dans les espaces naturels, représentation des espaces protégés au sein du COS de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, etc... ;

- l'ONCFS : échanges techniques en matière d'hygiène et de sécurité, et de police de la nature ;
- l'ATEN : L'ATEN est un groupement d'intérêt public composé des têtes de réseau des espaces protégés. Depuis 2007, PNF représente tous les parcs nationaux au conseil d'administration de l'ATEN, en tant que membre consultatif ; PNF fin 2008, a intégré les postes mis auparavant à disposition par les parcs. Enfin, PNF est membre du Comité de rédaction de la revue "Espaces Naturels" de l'ATEN.
- l'ONF avec lequel il a retenu le principe d'une à deux réunions annuelles des équipes dirigeantes. PNF est par ailleurs membre du Comité national des réserves biologiques institué par l'ONF (pas de réunion en 2008).





PNF a pris l'initiative de réunir au sein d'un groupe de travail, les responsables scientifiques des têtes de réseau des différentes familles d'espaces naturels : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, conservatoires d'espaces naturels, sites du conservatoire du littoral, grands sites de France, réserves

biologiques domaniales, réserves nationales de chasse et parcs naturels marins. Ce groupe informel intitulé "Réseau des scientifiques des Espaces Naturels" (RESEN) s'est réuni deux fois en 2008 sur des sujets d'intérêt commun : recherche, positionnement dans les comités d'orientations, ...



1.2.3. Contribution de PNF au Congrès mondial de l'UICN

Du 5 au 9 octobre 2008, le Parc Amazonien de Guyane, le Parc national du Mercantour et le Parc national de Port-Cros étaient présents avec PNF au congrès mondial de l'UICN à Barcelone. PNF a préparé et animé

un atelier sur l'évolution de la gouvernance dans les parcs nationaux dans le monde. L'atelier a rassemblé une centaine de participants des pays d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Australie et d'Europe.

1.3 Développer le mécénat d'entreprise au niveau national et au profit des parcs nationaux

Une convention-cadre de partenariat a été signée le 21 avril 2008, par M. Patrick Forget, Directeur Général Délégué du groupe GMF et M. Jean-Pierre Giran, Président du Conseil d'Administration de PNF, en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie.

Placé sous le thème «La nature en partage», ce premier partenariat est établi pour 3 ans et pour 1 million d'euros. Il est dédié à l'accessibilité et construit autour de valeurs communes fondées sur la solidarité. Il vise à faciliter l'accès à la nature à des personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors, et à leur faire partager la richesse de la faune, de la flore et l'émotion liée à la beauté des paysages préservés. Des conventions d'application ont été signées avec cinq parcs pour mettre en œuvre des projets d'accessibilité. Un comité de pilotage en suit les réalisations.





1.4 Augmenter la notoriété des parcs nationaux notamment par des opérations de communication d'envergure nationale



1.4.1 Opérations de communication nationale et internationale

Événementiel

- En 2008, la présidence du Conseil de l'Union européenne a été assurée successivement par la Slovénie et la France. Les deux pays ont choisi le thème du patrimoine naturel et des espaces protégés pour présenter, tour à tour dans leur capitale, une exposition photographique. Ainsi, l'exposition "Grands paysages des parcs nationaux français" du photographe Patrick Desgraupes a été présentée à Ljubljana de juillet à fin août 2008 ; elle a été organisée conjointement par les Parcs nationaux et le MEEDDAT. L'exposition magnifie les paysages d'exception que sont les parcs nationaux. Après la Slovénie, l'exposition a été présentée en Guadeloupe lors des Rencontres des parcs nationaux. Elle a vocation à circuler au sein des parcs nationaux en 2009 et 2010.
- Par ailleurs, PNF a coordonné les actions des parcs nationaux dans le cadre de la Fête de la Nature.

Édition

- Un nouveau site Internet a été mis en ligne, offrant plus de possibilités d'échanges avec les parcs.
- Les parcs nationaux et PNF ont édité leur agenda 2009, en partenariat avec Terre Sauvage. Ce support de communication permet de toucher le grand public et les élus.
- Une collection inter-parcs intitulée "Les carnets de la Huppe" a été lancée aux Editions Libris. Destinée à un public familial, elle propose une découverte d'espèces animales ou végétales et de milieux naturels, dans l'esprit de la mission des parcs nationaux : connaissance, protection et sensibilisation. 4 titres ont été publiés en 2008.

Relations presse

- Plusieurs conférences de presse ont été organisées, et plusieurs communiqués de presse ont été diffusés à l'occasion d'événements majeurs : exposition "Etre paysan en Vanoise", signature de la convention-cadre du mécénat PNG/GMF, exposition en Slovénie, restitution de l'étude du CREDOC...

1.4.2 Organisation de colloques et séminaires

PNF a participé à l'organisation et a été présent dans de nombreux

séminaires au cours de l'année 2008.



1.4.2.1 2^{èmes} Rencontres des Parcs Nationaux

Les parcs nationaux ont organisé leurs Rencontres en Guadeloupe du 24 au 29 novembre 2008, rendant ainsi hommage au premier parc français d'Outre-Mer et marquant la création de 2 nouveaux parcs nationaux sur ces territoires en 2007. En parallèle s'est tenu le Forum des aires marines protégées.

PNF et le Parc national de la Guadeloupe ont piloté ensemble l'organisation de cet événement tout au long de l'année 2008.

PNF était plus particulièrement responsable des ateliers, ainsi que de l'acheminement, de l'hébergement et du transport des quelque 300 agents, administrateurs, scientifiques, délégations étrangères partenaires et personnalités participant à la manifestation. Les hébergements étaient répartis sur l'ensemble de l'aire

optimale d'adhésion, permettant aux congressistes de mieux appréhender les problématiques du Parc national de la Guadeloupe.

Outre les sessions plénières, le programme alternait ateliers de travail et visites de terrain. Les Rencontres ont permis de débattre sur 12 sujets représentatifs des enjeux des parcs nationaux :

- Agriculture et stratégie des parcs nationaux
- Coopération internationale
- Biodiversité terrestre
- Biodiversité marine
- Valeur économique des parcs nationaux
- Tourisme durable
- Image des parcs nationaux et éducation à l'environnement
- Impact des nouveaux textes sur la police de la nature





1.4.2 Organisation de colloques et séminaires (suite)

- Evolution des métiers dans les parcs nationaux
- Protection et développement durable dans le cœur et l'aire d'adhésion
- Place de la culture dans les parcs nationaux
- Sécurité sur le terrain

Le coût global des Rencontres s'est élevé à 434 923 € répartis en 125 538 € pris en charge par le Parc national de la Guadeloupe, 77 985 € par PNF et 221 400 € par les établissements publics ayant participé. Ce coût intègre le Forum des Aires Marines Protégées.

1.4.2.2 Forum des gestionnaires

Le Forum des Gestionnaires des Espaces Naturels est un colloque annuel lancé depuis 1995 ; il est piloté par l'un des réseaux d'espaces naturels (RNF, Fédération des PNR, Rivières de France, ONF, PNF, ONCFS) et/ou l'ATEN. PNF est membre des Comités de Pilotage.

Le Forum des Gestionnaires 2008 s'est tenu du 12 au 14 novembre à Lyon sur le thème : "Jobs for Nature, la Nature pour métiers". La mani-

festation a accueilli 200 personnes provenant de 11 pays. PNF a contribué à l'organisation de 3 ateliers ("retombées des espaces naturels en terme d'emploi", "sécurité des agents de terrain" et "réseaux de gardes"). Une des retombées de ce Forum sera le soutien de PNF, de RNF, de RDF et de l'ATEN au montage en 2009 d'une association professionnelle des "gardes nature" qui sera affiliée à l'International Ranger Federation.

1.4.2.3 Colloque "Pastoralisme" du Parc national du Mercantour

PNF a soutenu financièrement à hauteur de 15.000 € et participé à l'organisation du Colloque "Pastoralismes, biodiversité, paysages en espaces protégés de montagne" organisé à Valdeblore par le Parc national du Mercantour les 28-29-30 octobre 2008. La manifestation a accueilli près de 300 personnes, venant des parcs nationaux ou d'autres espaces protégés, des administrations, des organismes professionnels et notam-

ment un grand nombre d'éleveurs. Elle a permis d'étudier le rôle des pratiques pastorales dans le maintien des pelouses d'altitude ; les établissements publics des parcs de montagne ont obtenu des éclairages précieux pour négocier et rédiger un chapitre important de leur future charte. A la suite de ce colloque, PNF a adhéré à l'Association française du Pastoralisme.

1.4.2.4 Séminaire "Retombées économiques et valeurs des espaces naturels protégés"

PNF a organisé, le 16 octobre 2008 à Aix-en-Provence, en coopération avec l'Institut d'Etudes Politiques, un séminaire pour présenter les résultats de "l'Etude des retombées économiques et des aménités des parcs nationaux". Une centaine de personnes, principalement issues des équipes des parcs nationaux et des organismes de gestion des autres espaces protégés, ont participé à ce

séminaire. Les différents intervenants ont positionné cette étude au sein de la politique nationale sur la biodiversité et des enjeux liés à la nécessité de trouver des instruments de mesure de la valeur de la nature.

Ils ont illustré ces enjeux par 2 ou 3 exemples concrets d'autres espaces protégés : Grands Sites de France et sites Natura 2000.



Appui au réseau et centre de ressources



A l'automne 2008, PNF a constitué le pôle Gestion et Protection du Patrimoine, en recrutant des chargés de mission.

Ces chargés de mission travaillent sur le tourisme, l'agriculture et la connaissance du patrimoine des parcs nationaux.

2.1 Accompagner les parcs nationaux dans l'élaboration de leur charte

Tout au long de l'année 2008, PNF a apporté son **concours juridique et technique à la révision des décrets des parcs nationaux.**

Sur la charte, les parcs nationaux ont approfondi leur réflexion sur des problématiques communes comme le cadrage relatif à la réglementation du cœur ou le diagnostic patrimonial. Ils ont élaboré des outils communs pour le zonage et la spacialisation et ont adopté des méthodes communes.

Les parcs nationaux ont bénéficié d'animations techniques grâce à une convention passée avec le CEMAGREF et une rencontre avec la DIACT.

Enfin, une plate forme informatique a été mise en place pour faciliter les échanges sur ce sujet.

Trois séminaires ont été organisés par PNF :

- le premier en avril à Montpellier concernant les vocations des territoires, les types de zones à distinguer dans le cœur et dans l'Aire Optimale d'Adhésion (AOA), les critères d'intérêt patrimonial spécial, la continuité géographique, la solidarité écologique, les formes de zonage et les échelles pertinentes, la recherche d'un cadrage des concepts, vocabulaires, outils mobilisables.
- le deuxième dans les Ecrins en juillet était consacré aux méthodes d'élaboration des chartes ; les parcs nationaux de la Vanoise, du Mercantour, et de La Réunion ont présenté l'avancée de leurs travaux : procédure d'adoption de la Charte avec l'enquête publique, décret en Conseil d'Etat, et publicité du décret. La réflexion a porté sur le processus d'élaboration de la Charte : étapes pour le lancement de l'élaboration, l'élaboration elle-même (adoption d'un cadre d'élaboration, adoption d'orientations, adoption de mesures, adoption de l'avant-projet Charte). Une pré-maquette de charte a été examinée.
- le troisième en octobre à Aix en Provence a été l'occasion de faire le point sur l'avancement des chantiers en présence des présidents des conseils d'administration des parcs nationaux.



Par ailleurs, PNF a fourni des éléments d'arguments et de doctrine pour l'élaboration des chartes :

2.1.1 Étude des retombées économiques et des aménités des parcs nationaux

L'objectif de cette étude confiée au CREDOC le 10 décembre 2007 pour un montant de 69.966 € était de fournir aux établissements des parcs des argumentaires économiques assis sur des études, des enquêtes et des expériences scientifiquement validées, sur l'intérêt pour les communes d'adhérer à la charte ; il s'agissait aussi de mettre en évidence la plus-value apportée par l'existence des parcs sur leur territoire : retombées économiques (flux économiques, emplois...) mais aussi éléments de valeur et services écologiques.

Livrée en décembre 2008 cette étude a fourni :

- un inventaire des 100 références mondiales les plus pertinentes : rapports d'études ou travaux universitaires conduits ces dernières années dans 27 pays et organisations internationales, pour mesurer, les retombées d'espaces naturels protégés sur leur environnement social et économique ;

gés sur leur environnement social et économique ;

- une typologie des différentes méthodes d'analyse économique utilisées dans le monde pour appréhender les retombées économiques et la valeur des espaces naturels protégés ;
- la présentation d'un système d'analyse de la valeur des espaces naturels protégés et des préconisations pour analyser les principaux «éléments de valeur» des 4 familles de parcs nationaux français (haute montagne, moyenne montagne, marin, tropical), avec les méthodes d'analyse économique les plus appropriées pour les appréhender ;
- des outils de communication adaptables aux différents types de parcs.
- les résultats ont été livrés aux parcs nationaux, aux participants du séminaire et aux principaux centres universitaires.

2.1.2 Étude "Contenu et limites du concept de solidarité écologique"

L'objectif de cette étude attribuée le 18 novembre 2008 pour 71.147,65 € TTC à un groupement de bureaux d'étude piloté par INEA est de donner du contenu au nouveau concept de solidarité écologique qui apparaît dans la loi et dans les "fondamentaux des parcs nationaux". L'enjeu est important car ce concept sous-tend la délimitation de

l'AOA (démarche en cours aux parcs nationaux de Port-Cros, Guadeloupe, Cévennes et au projet des Calanques) et le contenu de la charte. Il intervient aussi dans l'appréciation des impacts notables sur le cœur de certains équipements construits en aire d'adhésion. Déroulement de l'étude sur l'année 2009.

2.1.3 Étude de l'impact des sports de nature sur les milieux naturels.

Cette étude est conduite depuis 2007 par la Fédération des PNR, et co-financée par PNF à hauteur de 12.000 € ; elle est pilotée par l'ensemble des têtes de réseau d'espaces naturels, et a abouti à l'élaboration de 15 études de cas (sous forme de

fiches), rassemblant des expériences d'évaluation de l'impact des sports de nature dans différents types de milieux naturels (escalade, plongée sous marine, plaisance, jet-ski...).





2.2 Construire et produire annuellement les tableaux de bord sur le patrimoine et sur les usages

La cohérence dans le référencement des observations entre tous les établissements est essentielle ; elle doit se faire grâce à des référentiels taxonomiques et cartographiques communs. En tant que gestionnaires de territoires, animateurs d'une charte constituant un projet territorial, les établissements publics des parcs nationaux travaillent quotidiennement sur des données géographiques, physiques, naturalistes, économiques, démographiques qui doivent nécessairement être géographiquement localisées.

C'est pourquoi PNF a inscrit le réseau des parcs nationaux dans le dispositif "sphère écologie" initié par le MEEDDAT, et pris en charge, avec d'importantes économies d'échelles, la fourniture à tous les parcs nationaux des fonds cartographiques de base fournis par l'IGN :

- la BDCarto qui permet notamment de définir les limites de l'AOA du parc ;
- le SCAN 100 et surtout le SCAN 25 qui constituent les fonds de carte naturels pour travailler, se repérer ou localiser une observation sur le terrain ;
- Géofla base donnant quelques informations départementales (limites, chef lieu, population...) ;
- la BD Ortho (photo aérienne), la BD Topo (qui comprend de nombreux thèmes comme la végétation, les cours d'eau, le bâti et le modèle numérique de terrain) et la BD Parcellaire (parcelles cadastrales) font partie du "Référentiel Grande Echelle" ; ces bases qui permettent des localisations extrêmement précises, telles que l'identification de petits objets (arbre, grange, sentier) contribuent à définir précisément les limites du cœur des parcs nationaux (définis par des parcelles cadastrales).

Toutes ces bases de données géographiques constituent pour les services de géomatique des parcs, des référentiels à partir desquels il construisent des cartes thématiques : localisation d'espèces végétales et des milieux

naturels, cartographie des activités pastorales, périmètres de protection, réseau de sentier, plan de signalétique...

Le marché passé avec IGN à la fin 2007 s'élève, pour les seules acquisitions initiales à 96.638 € pour l'ensemble des parcs. L'économie réalisée par cette opération concertée permet de diminuer les coûts d'acquisition par 30 par rapport aux prix publics. Les livraisons ont été étalées tout le long de l'année 2008, PNF s'assurant de la qualité des livraisons pour l'ensemble des parcs.

PNF a négocié puis monté un partenariat avec la société Név@ntropic, permettant au Parc amazonien de Guyane de récupérer des données descriptives du territoire.

Le recueil des données des parcs a pour objet d'alimenter une base commune. Cela doit permettre à PNF de constituer un référentiel des données nécessaires à la production d'un équivalent web des atlas papiers produits en 2002. Par ailleurs, PNF s'est engagé dans la conception et la production de cartes thématiques et de synthèse et participe aux stratégies de communication (rapports, atlas, bilans d'activités ...), en mettant en place la cartographie en ligne et en proposant des outils facilitant l'appropriation des données par les utilisateurs.

En outre, PNF a travaillé sur la mutualisation d'un outil expert de traitement d'image en proposant une solution globale plus économique.



2.3 Piloter la mise en place du schéma de gestion comptable et financier dans les parcs nationaux

L'année 2008 a été consacrée en grande partie, à l'élaboration d'une comptabilité analytique opérationnelle pour le 1er janvier 2009 conformément aux contrats d'objectifs de chaque établissement, et à une homogénéisation de la présentation des budgets de façon à en permettre à terme la consolidation.

En ce qui concerne la comptabilité analytique, les parcs nationaux et PNF ont souhaité une méthodologie homogène, complète et évolutive de connaissance des coûts, selon des axes d'analyse divers comprenant le découpage analytique, les nomenclatures, les moyens associés, les règles de gestion, les règles d'imputation et de ventilation.

Les établissements se sont donc vus proposer une structure type de nomenclature à partir de laquelle ils ont formulé des propositions afin que le dispositif choisi soit le plus adapté à l'analyse des activités et missions des parcs nationaux.

L'ensemble des nomenclatures a été validé pour exploitation en 2009. Elles s'appuient sur 6 axes : Unités de gestion, domaines d'activité, actions, opérations, et 2 axes libres.

L'axe "domaines d'activité" est com-

mun à tous les établissements pour permettre des agrégats. PNF a pour sa part utilisé les 4 domaines d'activité de son contrat d'objectifs : "Représentation communication", "Centre de ressources", "services communs" et "soutien et management".

En ce qui concerne les pratiques d'élaboration et de présentation des budgets, le cadre imposé par la circulaire budgétaire du 11 août 2008 a permis de clarifier et d'homogénéiser les documents dès la présentation des budgets 2008.

2.4 Piloter les groupes de travail administratifs, techniques et scientifiques

PNF a identifié avec les parcs nationaux les groupes de travail inter-parcs fonctionnant en réseau. Outre le collège des directeurs des parcs nationaux et de PNF, huit groupes se

sont réunis régulièrement, selon des modalités de fonctionnement discutées et validées en janvier 2009.

Le tableau ci contre retrace les activités des groupes de travail en 2008.





Thématique

Chartes

Responsable PNF

Jacques Merlin

Directeur Référent

Olivier Robinet

Nombre de réunions annuelles

Réunions téléphoniques

4

Objectifs 2008	Résultats
Approfondissement de problématiques communes	Outre les échanges : <ul style="list-style-type: none"> • actes de chaque séminaire mis en ligne (documents de séance, documentation) • note de méthode sur le zonage des chartes • tableau de bord des chartes • guide technique de 70 questions/réponses • mise en place d'une plateforme informatique avec mise en commun d'une bibliothèque, d'un espace de travail et d'un espace pour chaque parc.
Comment associer l'ensemble du parc à l'élaboration de la charte ?	
Mutualisation d'expérience	
Elaboration et adoptions d'outils communs	
Animations techniques	
Identification commune des besoins en formation	
Capitalisation interparcs	
Dispositif d'information réciproque	
Quels échanges possibles avec FPNRF ?	

Thématique

Secrétaires Généraux

Responsable PNF

Jean-Jacques Pourteau

Directeurs Référents

Jean-Pierre Nicol : Schéma de gestion

Michel Sommier : Suivi RH

Nombre de réunions annuelles

Réunions physiques

2

Réunions téléphoniques

2

Objectifs 2008	Résultats
Information au Collège des Directeurs sur l'avancement du schéma de gestion proposé par Astarté	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions mensuelles avec le cabinet Astarté pour suivre l'avancement des travaux. • Réunions organisées lors de collège de directeurs avec la présence du cabinet de conseil Astarté
Mise en œuvre d'une nomenclature comptable commentée commune aux parcs nationaux et rédaction d'un manuel de procédures en relation avec l'agent comptable de PNF	<ul style="list-style-type: none"> • Nomenclature comptable commentée harmonisée à l'ensemble des EP des PNx élaborée en 2008 applicable dès 2009 • Rédaction de notes de procédure (35 fin 2008) • Compilation et complément en 2009
Elaboration d'un fond documentaire pour l'ensemble des domaines relevant de leur compétence en relation avec la chargée des affaires juridiques de PNF	Réalisation d'une base de données dynamique regroupant l'ensemble des questions juridiques traitées par PNF.
Participation à la définition des besoins en matière d'intranet	Repoussé à 2009
Veille sur le schéma directeur informatique	Supervision du déploiement progressif du réseau informatique sécurisé des parcs nationaux
Veille RH	Suivi de la mise en oeuvre du service commun de la paie, échanges sur les difficultés rencontrées, suivi de l'évolution de la réglementation en matière de paie.
Plans de formation	Repoussé à 2009
	Synthèse des travaux en cours de réalisation et définition d'une réunion de restitution des résultats obtenus dans le domaine de la sécurité montagne en mars 2009

Thématique

Communication - Mécénat

Responsable PNF

Nathalie Berger - Mouna Abkari

Directeurs Référents

Thierry Boisseaux puis Denis Girou

Nombre de réunions annuelles

Réunions physiques

1

Réunions téléphoniques

8

Objectifs 2008	Résultats
Stratégie de communication	
Participer au CP de la stratégie de communication transversale des parcs	Présentation d'une note stratégique au collège des directeurs en octobre 2008
Contribuer à la construction d'une politique d'image et de notoriété des parcs	<ul style="list-style-type: none">• Etude LH2 menée en février 2008• Exposition "Grands paysages des Parcs nationaux" en Slovénie et en Guadeloupe.
Identité visuelle	
Participation à la définition des besoins	Audit réalisé par le Cabinet Occurrence et restitution lors des Rencontres en Guadeloupe.
Garantir son application et son déploiement	
Edition	
Développer une politique de partenariat éditorial	<ul style="list-style-type: none">• Projet de Livre aux Editions Aubanel/La Martinière.• 4 titres sur les espèces aux Editions Libris• Agenda Terre Sauvage• Plaquette "Les parcs nationaux à la française"• Projet de plaquette grand public reporté en raison des modifications liées au décrets
Animer le site internet	Refonte totale du site Internet
Relations Publiques / Presse	
Tisser un réseau de journalistes nationaux et régionaux	Contacts réguliers
Développer des voyages de presse dans les Parcs	<ul style="list-style-type: none">• Conférence de presse en Slovénie à l'occasion de l'exposition• Soutien et participation aux conférences organisées par les parcs
Générer des numéros spéciaux parcs dans la presse spécialisée et près du grand public	Contacts pris
Développer une stratégie de mécénat auprès des entreprises responsables	Signature de la convention de partenariat GMF en avril 2008 et des conventions d'application avec les parcs.
Maintenir des relations suivies avec les réseaux liés à la protection de la nature	Contacts réguliers
Evènements	
Exposer à la maison des parcs à Paris	"Etre paysan en Vanoise" en mars 2008
Participer à des salons Nature, Environnement, Tourisme durable...	<ul style="list-style-type: none">• Salon Educative en nov 2008, en partenariat avec la GMF.• Participation au Festival de la Nature à Paris
Etre co-organisateur de la Fête de la Nature	<ul style="list-style-type: none">• Participation au COPIL mensuel• Représentation des parcs au salon "Destination Nature"
Préparer les Rencontres des parcs	Atelier "image des parcs nationaux et pédagogie"
Echange de compétences et connaissances	
Bonnes pratiques	
Plans médias	Echanges et soutien réguliers avec les parcs
Carnets d'adresse	



Thématique
Police de la nature

Responsable PNF
Gilles Landrieu

Directeur Référent
Denis Girou

Nombre de réunions annuelles
Réunions physiques
2 réunions totalisant 4j

Objectifs 2008	Résultats
Clarifications juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de convention Parc-Parquet • Cadre de fiches techniques faune/flore
Coordination de projets communs	Présentation du logiciel OPALE, recueil d'idées et information sur l'avancement
Coordination de la collecte d'information	Organisation du reporting annuel police 2007
Mutualisation d'expériences	<ul style="list-style-type: none"> • Information réciproque sur l'organisation de la mission de Police dans chaque parc, sur le suivi des procédures • Echanges sur difficultés particulières (Procès verbaux de survols, circulaire commissionnement)
Animations techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Code de l'environnement portable (ATEN) - Présentation du rôle du recueil des actes administratifs (PNF) • Mise en oeuvre de la circulaire commissionnement (DEB)
Identification en besoins de formations	Besoins en formation et liens avec l'ATEN, recherche de solutions pour les changements de spécialité
Organisation de rencontres Parcs - Magistrats	Deux procureurs invités à la première réunion
Capitalisation inter-parcs en lien avec l'ATEN	Compte-rendus complets (pour le groupe) et résumés (pour les directeurs)
Echanges avec les autres réseaux	<ul style="list-style-type: none"> • Information par le Ministère : réorganisation, projets de loi • Mutualisation avec ONCFS sur amendes forfaitaires

Thématiques
Géomaticiens-Informaticiens

Responsable PNF
Marc Laffargue

Directeur Référent
Denis Girou

Nombre de réunions annuelles
Réunions physiques
2
Réunions téléphoniques
3



Objectifs 2008	Résultats
Approfondissement de problématiques communes	Apport du SIG au processus d'élaboration des chartes ; quels dispositifs à mettre en place vis-à-vis des scientifiques ?
Mutualisation d'expériences	Présentation des récupérations des données terrains sur GPS (PNG puis PNE) par exemple
Elaboration de préconisations aux Directeurs	Préconisations en matière de publication de données environnementales (Aarhus)
Propositions pour l'adoption d'outils communs	Recherche d'outil de SIG commun (MDWeb pour le catalogage) et mise en place de processus de validation des choix pour les outils SIG n°1 et n°2
Coordination de projets communs et répartition des tâches entre parcs	<ul style="list-style-type: none"> • Validation d'outils • Mise en place du réseau VPN (avec répartition des tâches) • Mise en place d'un thésaurus
Comment travailler avec les autres services du parc	Intégrer certains chargés de mission aux réunions annuelles (chartes, communication) ou ½ avec un autre groupe
Animations techniques	Support et assistance de PNF aux services informatiques des parcs nationaux
Identification commune des besoins en formation	Formation CARMEN Prévision pour formations communes 2009
Capitalisation interparcs	Mise en place d'outils de travail collaboratif
Dispositif d'information réciproque	Mise en place du réseau inter-parcs
Ouverture et articulation du réseau	Mise en place du réseau inter-parcs
Quels échanges possibles avec les autres réseaux	Participation à un séminaire de l'ATEN

Thématique
Questions scientifiques

Responsable PNF
Gilles Landrieu

Directeur Référent
Louis Olivier

Nombre de réunions annuelles
Réunions physiques
(2 réunions totalisant 5j)

Objectifs 2008	Résultats
Participation à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des recherches conduites dans les parcs nationaux • Questions des parcs nationaux à poser à la recherche (début) - Enquête inter-parcs sur stagiaires • Information régulière des parcs par PNF sur avancement et résultats des Comités d'orientation des programmes du MEEDDAT (BGF, DIVA, GICC) et du Comité d'Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité
Inventaire et suivi de la biodiversité	Lancement mission Joseph LE CUZIAT
Le travail avec les autres services et les Conseils scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement du rôle des scientifiques dans la mise en place des chartes • Annuaire des Conseils scientifiques des parcs (CS) ; • Tableau synthétique du fonctionnement des CS des parcs • Organisation de la première réunions inter-CS (PNE, PNM, PNV, PNP) • Échanges sur l'opportunité et les fonctionnalités attendus d'outils de saisie
Informations réciproques sur les événements scientifiques	Echange d'information par mail
Coordination de projet commun	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de 2 cahiers des charges (changement climatique, solidarité écologique) • Invitation au COPIL et à la restitution, et information au fil de l'eau de l'avancement de l'étude "retombées économiques" • Restitution et information au fil de l'eau de l'avancement de l'étude "programme espaces protégés"
Elaboration et adoptions d'outils communs	Identification de la problématique commune des réserves intégrales
Animations techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en contact avec d'autres réseaux nationaux (RENECOFOR, PHENOCLIM...); • Présentation de recherches QDIV, DIVERSITALP, CAMBIO (changement climatique)
Capitalisation des travaux du groupe	Compte-rendus complets (pour le groupe) et résumés (pour les directeurs)
Echange avec les autres réseaux	Pistes de collaboration avec RENECOFOR et PHENOCLIM Liens avec RESEN

Thématique
Agriculture

Responsable PNF
Véronique Boussou

Directeurs Référents
Pierre Commenville

Réunions physiques
1

Objectifs 2008	Résultats
Promouvoir une agriculture compatible avec le maintien de la biodiversité des territoires des parcs	Echanges et prises de contact pour définir les objectifs 2009

Thématique
ACMO

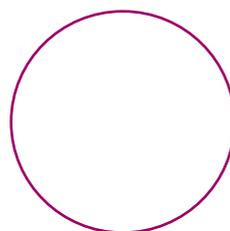
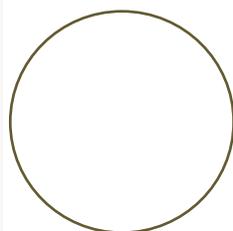
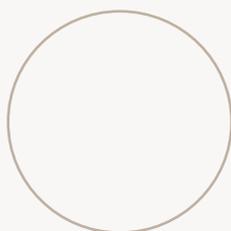
Responsable PNF
Gilles Landrieu
Pascale Puigdemont
En lien avec Jean-Jacques Segoni

Directeur Référent
Philippe Traub

Nombre de réunions annuelles
Réunions physiques
2



Objectifs 2008	Résultats
Coordination de projets communs	Production d'un cadre et de contenus pour le livret d'accueil des nouveaux agents dans les parcs
Animations techniques	Animation de formation (Santé sécurité au travail, évolution code du travail...),
Approfondissement de problématiques communes	<ul style="list-style-type: none">• Formation/échanges sur zoonoses - Formation échange sur les défibrillateurs
Animations techniques	<ul style="list-style-type: none">• Partie Santé sécurité au travail du livret d'accueil• Modèles de registres Hygiène et sécurité et droit de retrait, modèle lettre de mission ACMO, modèle de plan de prévention entreprise• Tableau de suivi inter-parcs pour document unique, pour registres et pour mission ACMO• Modèle d'instruction DEB sécurité des agents de terrain• Utilisation du logiciel Virtualia pour le suivi de l'accidentologie• Références de défibrillateurs• Règles de sécurité pour réduire les zoonoses
Suivi et actualisation du Document unique	<ul style="list-style-type: none">• Suivi de la mise en place des lettres de mission ACMO• Suivi de la mise en place des registres• Suivi de la mise en place des DU
Mutualisation d'expérience	Risque routier (début)
Identification commune des besoins de formation	Définition des besoins en matière de santé sécurité des agents de terrain
Capitalisation inter-parcs dans ce domaine	Compte-rendus complets (pour le groupe) et résumés (pour les directeurs)
Echanges avec d'autres réseaux	Invitation ACMO et IHS de l'ONCFS
Coordination de projets communs	Production d'un cadre et de contenus pour le livret d'accueil des nouveaux agents dans les parcs





2.5 Expertises

2.5.1 Expertises juridiques

Les consultations juridiques ont été réalisées pour des services de PNF (Ressources Humaines, Service Comptabilité, Service Informatique, Service Communication, Centre de Ressources, Secrétariat Général et Direction), du MEEDDAT, et essentiellement pour les parcs nationaux.

Concernant les parcs, elles se sont déclinées en 7 axes :

- suivi de contentieux avec l'élaboration de mémoires en réponse (**une affaire gagnée en première instance avec le parc national de la Guadeloupe**) ;
- participation à la procédure de révision des décrets de création des parcs nationaux : apports de définitions, assistance aux parcs lors des réunions de travail, participation à la rédaction des rapports de présentation soumis à enquête publique, encadrement juridique des enquêtes publiques et de leur publicité, élaboration d'un calendrier du suivi des enquêtes ;
- activité Police : suivi des infractions dans les parcs nationaux (questionnaire Parlement), participation à des formations de l'ATEN pour présenter aux agents la loi Parc, co-animation du groupe de travail inter parcs Police, élaboration d'une convention cadre Parquet/ parcs nationaux, réflexions autour des fiches "espèces", participation au projet de Convergence OPALE (logiciel d'aide à la rédaction de PV), suivi de la mise en place de la circulaire transaction pénale, animation de l'Atelier Police aux Rencontres des parcs nationaux en Guadeloupe, quelques consultations en police de la nature pour les parcs nationaux de Port-Cros, Cévennes, Pyrénées, Guadeloupe, Vanoise ;
- consultations juridiques en augmentation et dans des domaines de plus en plus variés : Droit de l'environnement, Droit de l'urbanisme, Droit des marchés publics, Droit administratif, Droit de la Fonction Publique, Sécurité, Droit de la propriété intellectuelle, Droit forestier.
- participation à la mise en place de l'information du public : Recueil des Actes Administratifs et application de la Convention d'Aarhus
- veille juridique
- mise en place d'une base de données juridiques.



2.5 Expertises (suite)

2.5.2 Expertises diverses

A la demande du Ministère, PNF a conduit un certain nombre d'expertises au bénéfice du réseau des parcs nationaux :

- PNF a confié à l'IGN le calcul de la part de chacune des communes des 2 nouveaux parcs de Guyane et de La Réunion classée en cœur de parc. En effet, une disposition de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006 a modifié l'article L. 2334-7 du code général des collectivités territoriales, de sorte que ce pourcentage constitue la base du calcul d'un complément de dotation globale de fonctionnement pour les communes des parcs. La loi de finances pour 2007 a fixé le global de cette dotation à 3 Millions d'Euros pour l'ensemble des parcs. Cette contribution constitue un apport significatif pour les petites communes.
- PNF a expertisé et fait étudier par son Conseil scientifique un projet de mise en relation du réseau des parcs nationaux et des universités intitulé "Le Lien".
- PNF a remis le 5 mai 2008 à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB), une "Etude d'impact et de faisabilité des recommandations en matière de santé sécurité au travail pour les agents de terrain des établissements publics du MEED-DAT travaillant en montagne". L'objectif visait à évaluer le coût et la faisabilité des 21 propositions du groupe de travail «Sécurité des agents de terrain en montagne» qu'il avait animé en 2007 avec l'IHS des parcs nationaux.
- PNF a assisté l'ATEN pour le montage et l'animation d'un stage d'une semaine "entrer dans la culture des parcs" (16 au 19 juin sur le PNM et le PNPC) qui visait à faire découvrir la culture, les enjeux et les modes de fonctionnement des parcs aux nouveaux agents recrutés récemment dans les différents établissements publics des parcs.
- PNF a rassemblé pour la DEB les informations disponibles sur les parcs nationaux de zones humides en Europe. Par ailleurs PNF a assuré diverses prestations de formation contribuant à la connaissance des parcs pour le compte de l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), de l'ENM et de l'ENGREF.



Mise en place de services communs



3.1 Développer le service commun “ressources humaines et paye”

En 2008, le service commun paye a été voté à l’unanimité par le Conseil et un guide de paie commun GAPAIE a été mis en place. Les processus de travail et d’échanges d’informations ont été élaborés.

Dans le même temps, les paramétrages des web services ont été affinés pour éviter des doubles saisies. L’intégration des différents établissements au service commun de la paye été réalisée au cours de l’année.

Une étude a été lancée par PNF conjointement avec l’ATEN pour analyser l’évolution des métiers dans les parcs nationaux. En effet, la loi du 14 avril 2006 a fait émerger de nouveaux métiers. Afin d’optimiser la gestion des carrières de leurs personnels, les établissements publics des parcs nationaux doivent disposer d’un référentiel métiers qui prend en compte les évolutions de leurs mis-

sions. L’année 2008 a permis de définir les évolutions de métiers constatées et attendues avec la réforme de 2006 et d’envisager le déroulement des opérations permettant la publication, pour fin 2009, d’un référentiel des métiers à jour et la mise en place concomitante d’un observatoire des métiers.

PNF est en outre intervenu sur le recensement des agents contractuels dans les parcs nationaux. Un projet de cadre d’emploi a été rédigé afin de rechercher une harmonisation des règles de gestion et donner de la visibilité sur les évolutions des carrières.





3.2 Finaliser la construction de l'agence comptable commune

L'agence comptable de PNF a intégré au 1er janvier 2008 deux nouveaux établissements : le Parc national de Guadeloupe et le Parc national de Port-Cros. Cela porte à six le nombre de structures gérées au sein du service.

Les établissements qui ont intégré l'agence comptable ont été dotés du logiciel budgétaire et comptable AGE de SNEG. Les formations ont été dispensées par les personnels de l'agence comptable. Une réflexion a été lancée pour l'acquisition d'un nouveau progiciel de gestion budgétaire et comptable, plus complet à l'horizon 2011, pour l'ensemble des établissements publics des parcs nationaux.

L'activité de l'agence comptable a généré le paiement de 11 515 mandats de dépenses (dont les mandats collectifs de paye) et la prise en charge et le recouvrement de 513 titres de recettes. Les opérations d'apurement des comptes de plusieurs établissements ont été engagées (correctifs

au niveau du bilan, apurement des comptes de tiers, travail sur les états de l'actif...). Des travaux ont également été engagés pour des opérations de fiabilisation des opérations des régisseurs implantés dans les secteurs des parcs nationaux.

L'agence comptable s'est enfin engagée au cours de l'année 2008 dans une démarche d'harmonisation des procédures budgétaires et comptables pour l'ensemble des établissements gérés (mise en place d'une nomenclature comptable harmonisée commentée, élaboration de fiches de procédures).

3.3 Mettre en place un réseau informatique sécurisé

La mise en place du réseau informatique sécurisé comprend l'interconnexion entre les sièges des parcs nationaux et PNF et aussi pour certains parcs (Vanoise, Mercantour) la connexion avec les secteurs. En 2008, 7 parcs nationaux disposent de 30 accès au réseau sécurisé.

Au cours de l'exercice PNF a assuré des missions de soutien qui recouvrent 2 domaines principaux :

- la prise de main à distance par PNF (mise à niveau d'un système, maintenance ou sécurisation) qui permet d'éviter le recours à des prestataires extérieurs et donc de réaliser des économies, et facilite l'harmonisation des structurations des systèmes.
- la mise à disposition d'espaces collaboratifs de travail (échange d'information, de partage et de

référentiel) ou de sites Internet événementiels. Un système de fiches projets permet de cerner au mieux les demandes et d'afficher un calendrier associé.

Ainsi PNF a mis en ligne, pour le compte des parcs nationaux des sites web événementiels pour des manifestations comme le colloque d'Aix en Provence 2008, le séminaire pastoralisme dans le Mercantour, les rencontres des parcs en Guadeloupe ou le colloque pierres sèches en Cévennes.

3.4 Groupements d'achats

3.4.1 Campagne d'habillement 2008

PNF a assuré la coordination de la campagne pour les parcs nationaux et PNF :

- coordination des commandes de vêtements pour les parcs nationaux adhérents au groupement d'achat, et l'intégralité de la commande pour le Parc amazonien de Guyane, le Parc national de La Réunion, l'Agence des aires marines protégées et PNF. Cette phase a été ralentie du fait de la disparité des méthodes utilisées pour effectuer les mensurations.

- suivi de ces commandes par contrôle de la conformité des livraisons et constitution du stock tampon. PNF a recruté un magasinier logisticien pour assurer cette phase.

Une réflexion est en cours pour harmoniser les modalités de passation des commandes et d'autre part, optimiser les temps de livraison et en réduire les coûts. PNF s'est fait le porte-parole des parcs.

A la fin de l'exercice, PNF a été désigné pour organiser une plateforme d'échanges entre les différents membres du groupement.

3.5 Autres dispositions prises pour la communauté des parcs nationaux

3.5.1 L'hébergement des données

PNF a conclu un marché avec une société d'hébergement afin d'offrir aux parcs nationaux un accès permanent à certaines données dans des conditions optimales de débit et de sécurité. L'ensemble des applications

communes aux parcs nationaux va progressivement être transféré vers ces serveurs externalisés. Ces accès seront ouverts aux parcs adhérents du réseau sécurisé.

3.5.1 Relations avec les instances RH

Conformément aux travaux menés avec l'inspecteur hygiène et sécurité, des statistiques «accidents de service» inter-parcs ont été mises en place.

Un travail a également été réalisé suite à la suppression du Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS) pour définir l'instance qui pourrait permettre une information inter-parcs des nouvelles dispositions et réglementations. Le service RH a ainsi participé à la rédaction du

règlement intérieur de la Commission Nationale de Dialogue Social (CNDS) et a assuré le secrétariat et la rédaction des comptes rendus des réunions de celle-ci.

Enfin, le service RH de PNF a participé à l'organisation des élections au Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) en assurant la reprographie et l'envoi aux établissements des parcs nationaux du matériel de vote.



Soutien et management pour PNF



4.1 Soutien

4.1.1 Gestion des ressources humaines

Le service RH a été fortement mobilisé pour l'élaboration des contrats de travail et les simulations de rémunération des nouveaux agents recrutés au sein de PNF et dans les parcs nationaux, notamment pour le Parc Amazonien de Guyane et le Parc national de La Réunion. L'harmonisation des contrats de travail a été ainsi réalisée.

Une réflexion a été entamée sur le droit individuel à la formation.

Après une étude, des prestations sociales ont été mises en place à PNF : chèque vacances, colonies de vacances. Dans le même temps une étude a été conduite sur les procédures pouvant permettre la mise en place du CESU (chèque emploi service) pour l'ensemble des établissements publics des parcs nationaux.

4.1.2 Schéma de gestion comptable

PNF est l'un des établissements concernés par l'harmonisation des

procédures budgétaires et comptables.

4.1.3 Eco-responsabilité

PNF s'est engagé dans une démarche d'éco-responsabilité en 2008. Une étude a été conduite avec l'appui du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône Pays d'Arles. Plusieurs thématiques prioritaires ont été choisies par PNF : électricité, plan

de déplacement entreprise, gestion de l'eau. Après avoir défini les enjeux liés à ces thématiques, PNF s'est fixé des objectifs et produira un bilan annuel des résultats obtenus dans le cadre du contrat d'objectifs.



4.1.4 Réhabilitation des locaux du siège social de PNF

Les travaux engagés en 2007 se sont poursuivis. L'approbation au Conseil d'administration du 19 octobre 2007 autorisant la mise en chantier des tranches conditionnelles a permis de conduire les travaux sur la totalité du bâtiment. Le montant notifié aux entreprises pour la totalité du chantier s'élève à 1034 K€. Ce montant intègre les travaux réalisés pour assurer la mise en sécurité du personnel et la protection du bâtiment (36 K€), la réfection de la toiture et l'installation de 80 m² de panneaux photovoltaïques (163 K€). La réception partielle des travaux a eu lieu le 16 décembre. La surface rénovée concerne 585 m² de bureaux, salles de réunion et espaces dédiés au personnel et 231 m² de dépendances. Le coût de l'opération au m² est de 1427 € TTC pour les bureaux et de 861 K€ TTC pour les dépendances, la toiture et l'installation photovoltaïque.

L'organisation en tranches successives des travaux a permis à PNF de maintenir son activité sur le site et d'économiser la location de locaux temporaires. Le 1er étage a été réalisé en premier (novembre 2007 – avril 2008) et le rez-de chaussée haut à la suite (mai à décembre 2008). Ce dispositif a permis de loger successivement les personnels sur le niveau qui n'était pas concerné par les travaux. L'activité des personnels a été très perturbée, autant du fait des nuisances liées aux travaux (bruits et poussière) que des installations provisoires réalisées dans des conditions parfois précaires.

Les travaux ont fortement mobilisé le secrétariat général. Leur suivi est estimé à 1/3 Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) pour l'année.

4.2 Fonctionnement des instances

4.2.1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de PNF s'est réuni à Paris en avril 2008. Il a notamment examiné la classification UICN des parcs nationaux au regard des standard internationaux de protection et de gouvernance. Ce travail a permis de préparer l'atelier que PNF a animé à Barcelone lors du congrès mondial de l'UICN. Le Conseil s'est également réuni à l'issue des Rencontres de Guadeloupe

pour approuver le contrat d'objectifs et adopter une motion de soutien au Parc amazonien de Guyane dans sa lutte contre l'orpaillage clandestin.

Le bureau, réuni deux fois dans l'année, a notamment étudié le positionnement de PNF en matière de communication dans la perspective de la présentation de sa stratégie de communication.



Maison des parcs nationaux à Paris - PNF met à disposition du réseau des espaces protégés une salle de réunion, ici le CEL





4.2 Fonctionnement des instances (suite)

4.2.2 Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique de PNF, constitué en 2007 et installé le 7 décembre 2007, s'est réuni deux fois en 2008 : le 16 mai et le 19 décembre 2008.

Au cours de ces deux séances, le Conseil a donné son avis sur deux projets de cahiers des charges d'études, a été associé aux comités de pilotage des études en cours et été informé de leur avancement ; il a donné son avis sur un projet de mise en relation du réseau des parcs nationaux et de l'enseignement supérieur, a débattu sur le fond et la forme des "principes fondamentaux des parcs nationaux", a débattu des enjeux liés à la définition du caractère du parc, et a discuté les questions portées à son attention par la Conférence des Présidents de Conseils Scientifiques des parcs nationaux.

Il a aussi adopté son projet de règlement intérieur (approuvé formellement le 29 novembre 2008 par le Conseil d'Administration) dans lequel il précise le rôle qui lui est prescrit par le Code de l'environnement : assister le Président du Conseil d'Administration et le Directeur de PNF dans l'accomplissement des missions confiées à l'établissement, donner son avis sur les programmes d'études et de recherche et faire toute recommandation.

En effet, dans ce cadre légal, le Conseil scientifique a aussi souhaité constituer :

- un lieu de réflexion et de prospective ;
- un promoteur de synergie entre les parcs ;
- un lieu de valorisation de la connaissance et de la recherche conduite dans les parcs ;
- une alerte du Conseil d'administration sur certains grands enjeux stratégiques communs des parcs nationaux.

Un sous-groupe de ce Conseil scientifique s'est réuni les 10 et 11 décembre 2008 à Vallouise. L'idée de cette réunion est née de la constatation des présidents des CS des PN que les mêmes sujets débattus dans les différents CS des parcs de haute montagne pouvaient conduire à des démarches très différentes, d'où l'intérêt de conduire une réflexion commune et de mutualiser les expériences. Il a donc été décidé de réunir une délégation de chacun des parcs de haute montagne (Ecrins, Vanoise, Mercantour) soit 40 personnes comprenant des directeurs, conseillers scientifiques (notamment le Président du Conseil scientifique) et chargés de mission scientifiques autour des thèmes suivants :

- la notion de caractère,
- les dénombrements des ongulés,
- comment passer de l'inventaire au suivi.





4.3 Management : l'élaboration du contrat d'objectifs

En s'appuyant sur les missions confiées par la Loi de 2006 à PNF, la tutelle et l'équipe de l'établissement ont préparé de juillet à novembre le premier contrat d'objectif de l'établissement. Le collège des directeurs des parcs nationaux y a été associé, il a été examiné par le bureau du Conseil d'administration puis approuvé par le Conseil d'administra-

tion le 29 novembre en Guadeloupe. Il a nécessité 12 journées de réunion aussi bien en interne à PNF qu'en réunions avec le ministère. Sa mise en forme a fait l'objet d'une attention particulière. Signé par le Ministre d'État et la Secrétaire d'État à l'Écologie le 11 février 2009, il est pour PNF le projet d'établissement pour 2009, 2010 et 2011.



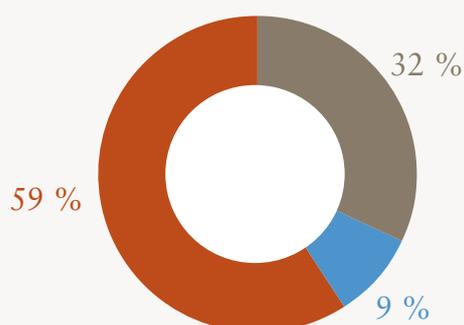
Annexe financière



Les prévisions budgétaires

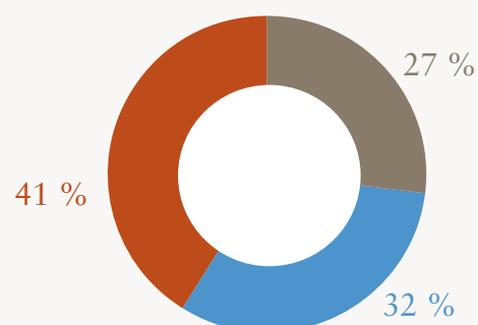
	Budget Primitif	BP + DM
Fonctionnement	1 152 008 €	1 423 758 €
Personnel	2 136 566 €	2 136 566 €
Investissement	335 000 €	1 662 930 €

Répartition BP 2008



- Fonctionnement
- Personnel
- Investissement

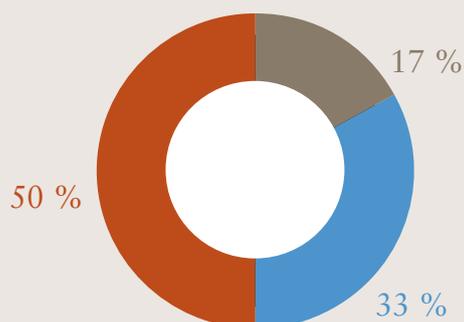
Répartition BP + DM 2008



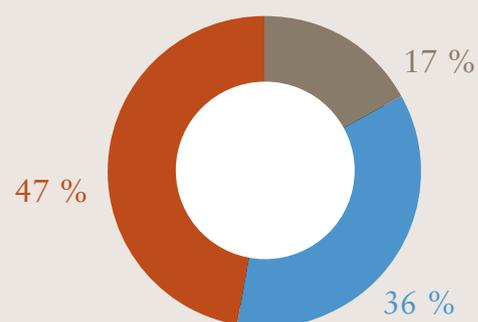
- Fonctionnement
- Personnel
- Investissement

	Budget Primitif	Masse salariale
Animation et représentation	620 277 €	358 392 €
Centre de ressource	1 781 466 €	999 361 €
Services communs	1 171 831 €	776 813 €

Répartition BP par activités



Répartition masse salariales par activité

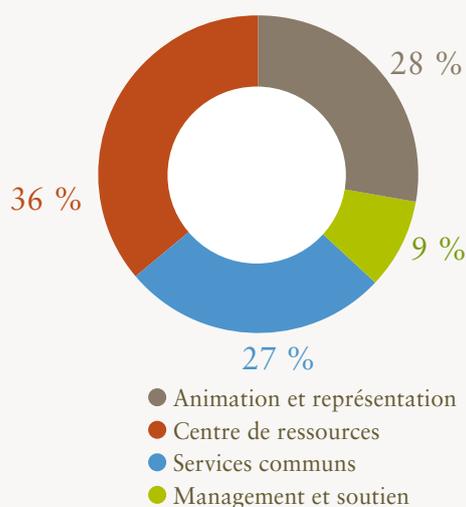


- Animation et représentation
- Centre de ressources
- Services communs

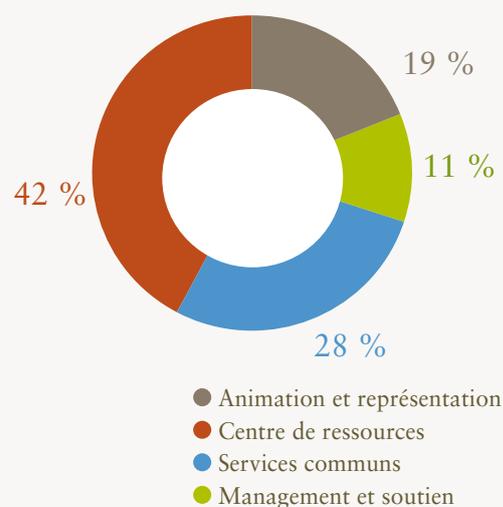
L'exécution budgétaire 2008

	Dépenses mandatées	Masse salariale
Animation et représentation	891 057,80 €	322 168,70 €
Centre de ressource	1 132 214,75 €	693 855,87 €
Services communs	860 240,45 €	460 491,89 €
Management et soutien	275 041,63 €	189 624,85 €

Répartition dépenses par activité



Répartition masse salariale par activité



Les opérations de l'année 2008

Opérations	Code opération	Dotation 2008	Engagé 2008	Payé 2008
Réhabilitation du bâtiment	01/07	899 970 €	861 633,29 €	859 121,69 €
Site Internet	04/07	40 450 €	10 545,73 €	40 545,73 €
Schéma de gestion	09/07	20 000 €	34 444,80 €	34 444,80 €
Organisation des rencontres	01/08	324 750 €	359 368,14 €	359 385,67 €
Réalisation d'événements	02/08	10 000 €	15 936,50 €	14 689,89 €
Réalisation d'études	03/08	58 000 €	59 166,33 €	59 166,33 €
Livres et brochures	04/08	50 000 €	32 405,32 €	32 338,32 €
Étude aménité des Pnx	05/08	354 010 €	78 317,87 €	78 469,73 €
Étude solidarité écologique	06/08	75 000 €	1 102,23 €	1 102,23 €
Étude changement climatique	09/08	12 500 €	2 107,21 €	2 440,68 €
Étude gouvernance dans les prix	11/08	10 000 €	10 000 €	0 €
Accompagnement chartes	12/08	25 000 €	1 829,28 €	2 168,47 €
Spécialisaion chartes	13/08	20 000 €	4 449,12 €	4 449,12 €
Postes de travail agents PNF	14/08	82 000 €	80 179,44 €	69 667,47 €
Réseau VPN	15/08	141 000 €	27 631,77 €	3 423,73 €
SIG de PNF	16/08	13 000 €	10 645,77 €	10 074,26 €
Mobilier de bureau	17/08	75 000 €	64 987,70 €	64 303,11 €
Habillement	18/08	20 000 €	99 030,08 €	98 133,05 €
Prologiciel de gestion	19/08	223 500 €	0 €	0 €
Expo Slovénie	20/08	52 000 €	67 302,80 €	67 642,30 €





Parcs Nationaux de France

Parcs Nationaux de France
Château de La Valette
1037 rue Jean-François Breton
34090 Montpellier
Tél : 04 67 52 55 23
www.parcnational.fr

Copyright des photographies utilisées

- © Parc national de la Vanoise
- © Parc national de Port Cros - Déclic Méditerranée
- © Parc national des Pyrénées
- © Parc national des Cévennes
- © Parc national des Ecrins
- © Parc national du Mercantour
- © Parc national de la Guadeloupe
- © Parc Amazonien de Guyane
- © Parc national de La Réunion
- © GIP des Calanques